

MASTER

Mention : Droit canonique

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>Le droit canonique est l'ensemble des prescriptions qui régissent l'organisation et le fonctionnement de l'Église catholique.</p> <p>Les activités visées sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Études, recherches et éditions en matière du droit canonique et du droit comparé des religions.- Transmission de contenus mobilisant le droit canonique auprès de différents publics, et sous différents formats adaptés à la cible.- Contribution au déroulement des procédures canoniques.- Intervention dans le cadre des chancelleries diocésaines, des tribunaux ecclésiastiques, des paroisses, des conseils de fabrique, des conseils pour les affaires économiques, des aumôneries.	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>- Conseil dans le domaine du droit matrimonial canonique, du droit pénal canonique, du droit des biens de l'Église aux praticiens du droit et à toute personne intéressée.</p> <p>- Conseil et assistance en matière des relations Églises/États, des interfaces entre droit canonique et les autres branches du droit auprès de différents organismes, institutions, de la société civile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et mettre en perspective les principales sources du droit canonique dans leur contexte historique, géographique, politique, culturel et socioreligieux. - Examiner de manière systématique les dispositions des textes du Magistère et les situer dans la hiérarchie des normes. - Identifier, en croisant le droit canonique avec les évolutions sociétales, la contribution des normes promulguées par les autorités ecclésiastiques aux enjeux socioreligieux, voire l'opportunité d'une évolution de ces normes. - Déterminer l'apport des sources du droit canonique à l'évolution du droit actuel, en analysant l'ensemble des normes des codifications officielles en vigueur. - Approcher de façon comparée les systèmes normatifs religieux respectifs. - Participer à l'organisation et au fonctionnement des institutions de l'Église catholique (curie romaine, diocèse, paroisse...). - Analyser et mettre en œuvre la jurisprudence canonique (procédures matrimoniales, pénales, administratives...) des tribunaux interdiocésains et apostoliques. - Apporter un conseil dans le domaine du droit matrimonial canonique, du droit pénal canonique, du droit des biens de l'Église. - S'investir dans le fonctionnement et les mécanismes liés aux différents types de procédures canoniques (matrimoniales, pénales, administratives...). - Administrer les biens temporels de l'Église. - Situer le droit canonique dans son rapport aux droits étatiques et à la société, en identifiant les points de contact entre les deux systèmes normatifs (canonique et civil) 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre la communication des institutions ecclésiales. - Conseiller les institutions ecclésiales dans la mise en œuvre de leur action auprès des institutions publiques (nationales et européennes) et des organisations (ONG...). - Faciliter le dialogue entre les religions, notamment grâce à une approche comparée des différents systèmes normatifs religieux. - Répondre à une demande socioreligieuse en matière de dialogue entre les religions. - Préparer et animer et évaluer des activités pastorales, dans différents contextes, notamment associatif. - Organiser le travail en aumônerie (aumônerie scolaire, hospitalière, carcérale, militaire). - Traiter les fondements théologiques et philosophiques du droit canonique. - Mener des études et recherches en droit canonique et droit comparé des religions, en mobilisant les méthodologies spécifiques. - Réaliser des éditions scientifiques et critiques des sources du droit canonique. - Rédiger des contenus spécialisés (notes, articles...) mobilisant le droit canonique et le droit comparé des religions dans des organismes ou médias spécialisés (médias, presse, maisons d'édition...). <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	